

Comité Régional de Cyclisme des PAYS DE LA LOIRE

Équipe Technique Régionale

**MODALITÉS POUR LES SÉLECTIONS
EN ÉQUIPE DES PAYS DE LA LOIRE
SAISON 2024**

ROUTE

U19 HOMMES

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

Ces principes généraux sont communs à l'ensemble des disciplines piste, cyclo-cross, route hommes :

1. Le Manager Technique Territorial des Pays de la Loire (MTT) est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition du responsable/référent de la discipline ou catégorie concerné.
2. Le MTT effectue son choix **parmi les athlètes sélectionnables** dans l'intérêt de la performance de l'équipe régionale. Dans le cas de conditions jugées exceptionnelles, ne permettant pas aux coureurs de respecter les critères de sélectionnabilité, le MTT étudie ces situations au cas par cas.
3. L'objectif prioritaire de l'équipe régionale est d'obtenir des médailles d'or et des podiums lors des épreuves de référence : Championnat de France et Coupe de France.
4. La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut(vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.
5. La sélection reste subordonnée à la signature et à l'application du règlement intérieur.
6. Le MTT peut, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale ou d'un comportement répréhensible.
7. Les athlètes s'engagent à honorer toute sélection en équipe régionale et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini à cet effet et validé par le responsable/référent en charge du collectif de la catégorie.
8. Le MTT peut ne pas appliquer les quotas attribués au comité régional.
9. Les modalités et critères ci-après sont contingents à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par la FFC aux règles en vigueur.

PRINCIPES SPÉCIFIQUES À LA ROUTE

La route est une discipline individuelle qui se pratique en équipe.

Ainsi, chaque sélection en équipe régionale correspond à la constitution d'une équipe. Il ne peut s'agir uniquement que d'un regroupement des meilleurs athlètes pour constituer l'équipe la plus performante.

Dans l'esprit des principes généraux des équipes régionales de cyclisme, une équipe régionale en cyclisme sur route sera constituée dans l'objectif des meilleures performances possibles de l'équipe régionale.

Cela passe parfois par la complémentarité des profils des coureurs, l'adéquation de ces profils selon une stratégie collective, adaptée aux parcours.

De plus, s'agissant d'une compétition par équipe, plus que dans toutes les autres disciplines du cyclisme, la route impose une nécessaire prise en compte des dynamiques de groupe. Ainsi, une sélection s'appuiera notamment sur les critères suivants (non exhaustifs) :

- Capacité à s'intégrer dans un collectif et vivre en groupe
- Capacité à partager un objectif commun de performance
- Capacité à contribuer à la réussite collective de l'équipe (passant généralement par la réussite d'un seul individu)
- Capacité d'abnégation au service du collectif
- Capacité de leadership
- Combativité sur le vélo
- Comportement en dehors de la compétition proprement dite
- Capacité à être autonome dans sa gestion extra-sportive

Il peut s'avérer parfois que certains athlètes sélectionnés le soient davantage pour le bénéfice qu'ils peuvent apporter à l'équipe plutôt que par des performances individuelles. Cela s'explique par le 2^{ème} critère des principes généraux selon lequel le sélectionneur effectue son choix dans l'intérêt de la performance de l'équipe régionale.

CALENDRIER DE L'ÉQUIPE RÉGIONALE U19 HOMMES

Sélection	1 ^{ère} manche de la Coupe de France U19 : Pévèle Carembault Classic	31/03	Hauts-de-France
Sélection	course U23 Circuit du Mené	01/04	Saint-Jacut-du-Mené Bretagne
Sélection	2 ^{ème} manche de la Coupe de France U19 : Chrono 47	28/04	Nouvelle-Aquitaine
Sélection	Championnat de France CLM individuel, CLM par équipes, Route en ligne U19	08 au 12/05	Altkirch Grand Est
Sélection	CDM U19 Trophée Centre Morbihan	18 et 19/05	Locminé Bretagne
Sélection	3 ^{ème} manche de la Coupe de France U19 : La Classique des Alpes Juniors	01/06	Auvergne-Rhône-Alpes
Sélection	4 ^{ème} manche de la Coupe de France U19 : 4 ^{ème} Tour Carmausin Ségala	07/07	Occitanie
Sélection	5 ^{ème} manche de la Coupe de France U19 : Boucles de l'Oise U19 – Trophée Armand Coyot	17 et 18/08	Hauts-de-France

Pour effectuer les différentes sélections et coordonner les activités des U19H au cours de la saison 2024, Lilian JÉGOU sera le responsable/référent de la catégorie.

CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LES COMPÉTITIONS

1^{ère} manche de la Coupe de France U19 Pévèle Carembault Classic (Hauts-de-France) 31 mars 2024

6 places

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Pour pouvoir prétendre à cette sélection, le coureur U19 doit remplir, au minima, une des conditions suivantes :

- ✚ Avoir réalisé une performance significative 2023 : En Coupe de France et au Championnat de France
- ✚ Avoir réalisé une performance significative depuis le début de saison 2024 : Top 5 sur une épreuve fédérale, Top 10 sur une épreuve internationale
- ✚ Être coureur membre du collectif France

Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

- ✚ Comportement lors des regroupements régionaux 2023
- ✚ Qualités avérées dans le placement à l'approche de secteurs pavés
- ✚ Performances réalisées sur les épreuves fédérales en 2024, et notamment sur le Tour du Bocage et de l'Ernée 53 et La Bernaudeau U19

Annonce de la sélection : 25 mars 2023.

Circuit du Mené U23 Saint-Jacut-du-Mené (Bretagne) 1^{er} avril 2024

6 places

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Pour pouvoir prétendre à cette sélection, le coureur U19 doit remplir, au minima, une des conditions suivantes :

- ✚ Avoir réalisé une performance significative 2023 en route et en CLM: En Coupe de France et au Championnat de France
- ✚ Avoir réalisé une performance significative depuis le début de saison 2024 : Top 5 sur une épreuve fédérale, Top 10 sur une épreuve internationale
- ✚ Être coureur membre du collectif France

Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

- ✚ Comportement lors des regroupements régionaux 2023
- ✚ Qualités avérées dans le placement à l'approche de secteurs pavés
- ✚ Performances réalisées sur les épreuves fédérales en 2024, et notamment sur le Tour du Bocage et de l'Ernée 53 et La Bernaudeau U19

Annonce de la sélection : 25 mars 2024.

2^{ème} manche de la Coupe de France U19 Chrono 47 (Nouvelle Aquitaine) 28 avril 2024

6 places

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Pour pouvoir prétendre à cette sélection, le coureur U19 doit remplir, au minima, une des conditions suivantes :

- ✚ Avoir honoré une ou des sélection(s) régionale(s) en 2024
- ✚ Avoir réalisé une performance significative en CLM Ind. et par équipe : Top 5 sur une épreuve fédérale et/ou top 10 sur une épreuve internationale
- ✚ Coureur membre du collectif France
- ✚ Avoir marqué des points et être classé dans les 10 premiers de la Coupe de France 2024
- ✚ Avoir participé à l'édition 2023

À Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

- ✚ Comportement lors des regroupements régionaux en 2023 et 2024
 - ✚ Qualités avérées dans l'exercice du CLM
 - ✚ Qualités techniques dans l'exercice du CLM par équipes
 - ✚ Comportement collectif remarquable lors des 1^{ères} manches de la Coupe de France U19
 - ✚ Travailler régulièrement ce type d'exercice en club et en structure d'entraînement
-

Annnonce de la sélection : 10 avril 2024.

Championnat de France CLM U19 8 mai 2024 à Altkirch (Grand Est)

? coureurs hommes

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Pour pouvoir prétendre à cette sélection, le coureur U19 doit remplir, au minima, une des conditions suivantes :

- ✚ Avoir réalisé une performance en CLM sur une épreuve fédérale (top 5) et/ou internationale (top 10) en 2024
- ✚ Avoir réalisé un top 10 au Championnat de France CLM 2023
- ✚ Coureur membre du collectif France

Critères de sélection nominative des athlètes titulaires :

- ✚ Performance réalisée lors des CLM des manches de Coupe de France 2023
- ✚ Performances sur les CLM des épreuves fédérales et/ou internationales en 2024 (notamment Tour du Bocage et de l'Ernée et/ou Circuit du Mené)
- ✚ Comportement lors des regroupements régionaux 2024

Annnonce de la sélection : au plus tard le 17 avril 2024.

Championnat de France CLM par équipes Mixte U19 10 mai 2024 à Altkirch (Grand Est)

3 coureurs hommes

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Pour pouvoir prétendre à cette sélection, le coureur U19 doit remplir, au minima, une des conditions suivantes :

- ✚ Avoir réalisé une performance en CLM sur une épreuve fédérale (top 5) et/ou internationale (top 10) en 2024
- ✚ Avoir réalisé une performance en CLM par équipe sur la manche de Coupe de France 2024
- ✚ Avoir participé à la 2^{ème} manche de Coupe de France 2024
- ✚ Coureur membre du collectif France

Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

- ✚ Performance réalisée lors des CLM des manches de Coupe de France 2024
- ✚ Performances sur les CLM par équipe des épreuves fédérales et/ou internationales en 2024
- ✚ Comportement lors des regroupements régionaux 2024

Annnonce de la sélection : au plus tard le 17 avril 2024.

Championnat de France Route U19 12 mai 2024 à Altkirch (Grand Est)

Quota régional : 15 places maximum (non exhaustif)

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Pour pouvoir prétendre à cette sélection, le coureur U19 doit remplir, a minima, une des conditions suivantes :

- ✚ Avoir été sélectionné au moins un fois en 2024 et y avoir eu un comportement collectif remarquable.
- ✚ Avoir réalisé une performance sur une épreuve fédérale (top 5) et/ou internationale (top 10)
- ✚ **Et obligatoirement**, avoir participé au regroupement pré Championnat de France du 25 ou 26 avril

Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

L'équipe ayant la plus grande capacité à remporter le titre ou une médaille est composée. Cette composition nominative d'athlètes (titulaires et remplaçants) s'appuie sur :

L'attitude du coureur, observée dans les moments de vie en collectivité, lors des précédentes sélections (stages et compétitions)

- ✚ Les expériences et performances nationales et internationales de l'athlète
- ✚ **La capacité de l'athlète à s'intégrer dans le collectif régional et notamment à contribuer à la performance de l'équipe régionale visant une médaille**
- ✚ Les qualités spécifiques démontrées par l'athlète sur des parcours caractéristiques proches des parcours des Championnats de France et des rôles éventuels assignés au sein de l'équipe (leader, équipier, puncheur, grimpeur, sprinter...)

5 sélectionnés déjà annoncés début novembre, dans la confirmation de leur bonne condition sur le début de saison 2024,

Annonce 2^{ème} partie de la sélection, à l'issue des 2 premières sélections : 3 avril,

Annonce 3^{ème} partie de la sélection, suite aux derniers résultats en fédérales U19 : 16 avril.

**Trophée Centre Morbihan
Locminé (Bretagne)
18 et 19 mai 2024**

6 places

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Pour pouvoir prétendre à cette sélection, le coureur U19 doit remplir, au minima, une des conditions suivantes :

- ✚ Avoir honoré une ou des sélection(s) régionale(s) sur les Championnats de France 2024
- ✚ Avoir réalisé une performance significative en 2024 : Top 5 sur une épreuve fédérale et/ou top 10 sur une épreuve internationale
- ✚ Coureur membre du collectif France

Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

- ✚ Comportement lors des regroupements régionaux 2024
- ✚ Qualités de puncheur
- ✚ Qualités avérées dans l'exercice du CLM
- ✚ Comportement collectif remarquable lors des précédentes sélections régionales

Annonce de la sélection définitive: 12 mai 2024

**3^{ème} manche de la Coupe de France U19
La Classique des Alpes (Auvergne-Rhône-Alpes)
1^{er} juin 2024**

7 places (non exhaustif)

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Pour pouvoir prétendre à cette sélection, le coureur U19 doit remplir, au minima, une des conditions suivantes :

- ✚ Avoir été sélectionné à la Classique des Alpes 2023
- ✚ Avoir réalisé une performance significative en 2024 sur une épreuve de montagne, comme la Classique des Pyrénées : Top 5 sur une épreuve fédérale et/ou top 10 sur une épreuve internationale
- ✚ Coureur membre du collectif France

Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

- ✚ Comportement lors des regroupements régionaux et stages 2023 et 2024
- ✚ Qualités de grimpeur/descendeur
- ✚ Classement général individuel de la Coupe de France
- ✚ Comportement collectif remarquable lors des 3 premières manches de la Coupe de France
- ✚ U19

Annonce de la sélection : le 21 mai 2024.

4^{ème} manche de la Coupe de France U19
4^{ème} Tour Carmausin Ségala (Occitanie)
7 juillet 2024

6 places

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Pour pouvoir prétendre à cette sélection, le coureur U19 doit remplir, au minima, une des conditions suivantes :

- ✚ Être classé dans les 15 premiers du classement général de la Coupe de France U19 2024
- ✚ Être U19 2^{ème} année et avoir déjà été sélectionné en 2024
- ✚ Être U19 1^{ère} année, avoir été sélectionné en 2024 ou avoir réalisé une performance sur une épreuve fédérale (top 5) et/ou internationale (top 10)
- ✚ Coureur membre du collectif France

Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

- ✚ Comportement lors des regroupements et stages régionaux 2024
- ✚ Classement général individuel de la Coupe de France

-
- ✚ Comportement collectif remarquable lors des manches précédentes de la Coupe de France U19 2024

Annnonce de la sélection : 25 juin 2024.

5^{ème} manche de la Coupe de France U19
Boucles de l'Oise U19 – Trophée Armand Coyot
17 et 18 août 2024

6 places

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Pour pouvoir prétendre à cette sélection, le coureur U19 doit remplir, au minima, une des conditions suivantes :

- ✚ Être classé dans les 15 premiers du classement général de la Coupe de France U19 2024
- ✚ Être U19 2^{ème} année et avoir déjà été sélectionné en 2024
- ✚ Être U19 1^{ère} année, avoir été sélectionné en 2024 ou avoir réalisé une performance sur une épreuve fédérale (top 5) et/ou internationale (top 10)
- ✚ Coureur membre du collectif France

Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

- ✚ Comportement lors des regroupements et stages régionaux 2024
- ✚ Classement général individuel de la Coupe de France
- ✚ Comportement collectif remarquable lors des manches précédentes de la Coupe de France U19 2024

Annnonce de la sélection : 18 juillet 2024